



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


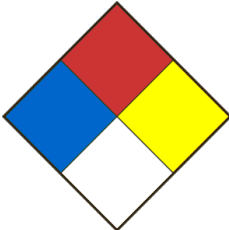
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 2-ÉTHOXYÉTHANOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C ₄ H ₁₀ O ₂		Numéro MAT ER-0104	Masse molaire 90,12
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes 2-Ethoxyethanol, Cellosolve®, Ethylene glycol, monoethyl ether Ethyl glycol			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2019-04-25	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Liquides inflammables catégorie 3 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H310 Mortel par contact cutané.
Conseils de prudence (P)	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.</p> <p>P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation</p> <p>P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.</p> <p>P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p>
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<p>Santé 1</p> <p>Inflammabilité 2</p> <p>Réactivité 0</p> <p>Spécial</p>

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
2-Ethoxyethanol	110-80-5	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Enlever les vêtements souillés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue.
Agents d'extinction appropriés	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, ou de la poudre sèche. Information supplémentaire Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de Carbone.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (ref .Section 10) Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Porter une protection respiratoire. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
2-Ethoxyethanol	110-80-5	TWA	0.1 ppm 0.4 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	5 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Effet adverse sur la reproduction. Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		TWAEV	5 ppm 18 mg/m3	Canada, Ontario OELs
	Peau			
		VEMP	5 ppm 18 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
		TWA	5 ppm	États-Unis. ACGIH Valeurs Limites d'exposition (VLE)

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Incolore.
Odeur	Donnée non disponible..
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible..
Point de fusion / congélation	-70°C
Point initial d'ébullition	135°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	42°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	14%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	1.8%
Tension de vapeur	3.8 mmHg à 20 °C.
Densité de vapeur	3.11.
Densité	0.93g/cm ³
Solubilité	99.999 g/L dans l'eau @ 25 °C.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	235°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Donnée non disponible
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Chaleur ,flammes et étincelles.
Substances incompatibles	Oxydants. Le cuivre.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

2-ÉTHOXYÉTHANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
- Peau	Mortel par contact cutané.
- Respiration	Toxique en cas d'inhalation.
- Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	narcose, Des lésions hépatiques peuvent se produire., Des lésions rénales peuvent se produire. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Estomac - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 3 000 mg/kg DL50 Dermal - Rat - 3 900 mg/kg DL50 Oral-Lapin- 1 600 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - 3 300 mg/kg
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 2 420 ppm

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en statique CL50 - <i>Lepomis macrochirus</i> (Crapet arlequin) > 10,000 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie) - 7,670 mg/l - 48 h Toxicité pour les algues: Essai en statique: NOEC - <i>Desmodesmus subspicatus</i> (algues vertes) - 1,000 mg/l - 72 h Toxicité pour les bactéries: > 10,000 mg/l - 24 h
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobie: >60% Facilement biodégradable. Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C. Demande Biochimique en Oxygène (DBO) 1,100 mg/g Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1,890 mg/g Demande théorique en oxygène 1,950 mg/g
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non disponible.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1171
Appellation réglementaire	ÉTHER MONOMÉTHYLIQUE DE L'ÉTHYLÈNE GLYCOL
Classification du TMD	3 Liquides inflammables
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 3 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 1
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-04-25